

Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DOM316 ANGLAIS 3			
Code	TEID3B16DOM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette UE prépare l'étudiant au monde du travail : rédiger un cv, postuler, répondre à des questions, se présenter, répondre à des clients, présenter un produit/thématique à un client/ses collègues etc. et ce, en anglais technique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de s'exprimer en anglais lors d'un entretien d'embauche et d'aborder certains thèmes qui y sont liés comme la personnalité et la motivation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEID3B16DOM · DOM316 ANGLAIS 3

24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Contenu

Nous aborderons ces différents aspects : rédiger un Cv, rédiger une lettre de motivation, créer un portfolio et s'en servir en entretien. En outre, l'étudiant devra écouter des pistes audio et regarder des vidéos sur des sujets d'actualité liés à leur domaine d'étude pour développer leur esprit critique et les préparer à l'argumentation.

Démarches d'apprentissage

La participation aux cours interactifs est hautement recommandée car elle facilite la rédaction du travail. Les étudiants devront également écouter activement des vidéos et pistes audios et user de leur esprit critique afin d'apprendre à argumenter.

Certains exercices sont essentiels à la participation au cours suivant (suite logique). L'étudiant qui n'a pas accompli le travail préalable risque de ne pouvoir participer à l'entièreté du cours (séance de correction).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices supplémentaires sont disponibles auprès de l'enseignant pour tout élève qui voudrait en bénéficier. Des séances orales d'entraînement pourront être demandées et elles seront alors organisées si les horaires le permettent.

Ouvrages de référence

Les sources sont toujours mentionnées sur les documents de travail.

Supports

- syllabus
- prise de notes
- réalisation d'exercices écrits et oraux, à domicile ou à l'école
- Pour des raisons d'hygiène, l'école ne prête pas d'écouteurs/ casques aux étudiants. Il leur est donc demandé d'amener les leurs pour pouvoir participer activement au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Tout au long du cours, les étudiants créeront un portfolio professionnel retraçant leurs parcours académique (et personnel si pertinents), les apports de leurs projets précédents/jobs étudiants/études etc. Ce travail de synthèse devra être remis avant les examens et représentera 50% des points. L'examen oral (défense du travail + entretien d'embauche) et la partie écrite représentent ensemble les 50% restant.

Si l'étudiant échoue en 1^e session, il doit présenter à nouveau l'examen (écrit + oral). Si l'étudiant a obtenu 11/20 ou plus à son travail, il ne représente que l'examen (écrit+oral). Inversement, s'il a obtenu 10/20 ou moins, il devra représenter son travail ainsi que l'examen (écrit +oral).

La version papier et/ou électronique des travaux doit être rendue à la date fixée et sous le bon format sous peine d'avoir une cote nulle. Si l'étudiant a obtenu 0 à son travail, il ne pourra pas présenter l'examen. Il aura dès lors soit zéro, soit une cote de présence s'il vient signer le document adéquat le jour de l'examen.

Aucun retard ne sera autorisé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exe + Exo	50			Exe + Exo	50

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Tout au long du cours, les étudiants créeront un portfolio professionnel retraçant leurs parcours académique (et personnel si pertinents), les apports de leurs projets précédents/jobs étudiants/études etc. Ce travail de synthèse devra être remis avant les examens et représentera 50% des points. L'examen oral (défense du travail + entretien d'embauche) et la partie écrite représentent ensemble les 50% restant.

Si l'étudiant échoue en 1e session, il doit présenter à nouveau l'examen (écrit + oral). Si l'étudiant a obtenu 11/20 ou plus à son travail, il ne représente que l'examen (écrit+oral). Inversement, s'il a obtenu 10/20 ou moins, il devra représenter son travail ainsi que l'examen (écrit +oral).

La version papier et/ou électronique des travaux doit être rendue à la date fixée et sous le bon format sous peine d'avoir une cote nulle. Si l'étudiant a obtenu 0 à son travail, il ne pourra pas présenter l'examen. Il aura dès lors soit zero, soit une cote de présence s'il vient signer le document adéquat le jour de l'examen.

Aucun retard ne sera autorisé.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).